

Monsieur et Madame Max et Marianne **Ditzler-Masuka**, leurs enfants Georgette, Hervé et Paola, à Forel;  
Madame et Monsieur Eliane et André **Margot-Ditzler**, leurs enfants Grégory et Vanessa, à Granges (Veveyse);  
ainsi que les familles **Molo**, **Latour**, parentes, alliées et amis ont le regret de faire part du décès de

## **Monsieur Paul DITZLER**

*confiseur*

survenu le lundi 2 février 2009, dans sa 89e année.

La messe d'adieux aura lieu le vendredi 6 février, à 15 h 30, en la chapelle Saint-Roch à Lausanne, suivie des honneurs.

Domicile mortuaire: chapelle Saint-Roch, rue Saint-Roch 6, 1004 Lausanne.

Domicile de la famille:

Eliane Margot, chemin du Clos-Derrey 3, 1614 **Granges (Veveyse)**.

Des remerciements tout particuliers sont adressés à la directrice, Mme Carrard, et à tout le personnel du Home Pré-Fleuri à Sauvabelin, pour leur gentillesse et la qualité des soins prodigués.

**R. I. P.**

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.